

VII

Noble Louis-Philippe-Joseph de Sarrazin, chevalier, seigneur de La Pierre et Durette, le Souzy (8) et autres places, était né le 24 mars 1696.

A raison sans doute de ce que Lyon n'était pas le lieu de sa naissance, il dut faire, à l'exemple de son père, le jeudi 5 septembre 1720, sa déclaration d'admission à la bourgeoisie de cette ville : « *Déclaration*, dit-il, qu'il ne donnait que surabondamment, sans entendre préjudicier en aucune manière ny donner atteinte aux droits, privilèges, prérogatives, immunités et franchises qui lui étoient acquis par sa qualité de noble » (9).

On le trouve deux fois, en 1716 et en 1729, avec le titre de parrain sur les registres de baptêmes de Cercié, paroisse voisine de Durette.

Il épousa dame Jeanne-Benoîte Dassier de la Chassagne, fille de Jean-François Dassier, baron de la Chassagne, major général de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, tué en 1708 au combat d'Oudenarde, et de D^e Catherine Cachet de Garnerans (10).

(8) Le Souzy, fief situé sur la paroisse de Quincié, dans une position élevée dominant la vallée d'Ardière, appartient depuis l'année 1758 à la famille Durieu du Souzy, qui en fit alors l'acquisition de M^{me} la comtesse de Vocance née de Sarrazin de La Pierre.

(9) Archives communales de la ville de Lyon, série BB. 444, *Registre des Nommées de 1703 à 1722*.

(10) Dassier, baron de la Chassagne en Lyonnais, marié à Catherine Cachet de Garnerans, portait : *Fusé d'or et de sinople de six pièces, accolé d'azur à trois pals d'or chargés chacun en chef d'un losange de gueules*. (D'Hozier : *Armorial de la Généralité de Lyon*, p. 714.)